**Comité des Nations Unies sur les travailleurs migrants Observation générale n° 5 sur le droit des migrants à la liberté et leur protection contre la détention arbitraire**

**Questionnaire**

**Décembre 2018**

Ce questionnaire a été créé pour recueillir des informations auprès des États, des organisations de la société civile, des entités intergouvernementales, des établissements universitaires et d'autres parties intéressées pour le Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (CMW) dans sa rédaction de l'Observation générale n° 5 sur le droit des travailleurs migrants à la liberté et la protection contre la détention arbitraire. Le CMW invite ces parties prenantes à répondre à ce questionnaire en fonction de leur expertise et de leurs capacités. Les parties sont priées de fournir des renseignements détaillés, y compris les sources, les données, les statistiques, les éléments de preuve et la documentation disponibles. Les parties n'ont pas à répondre à toutes les questions et peuvent soumettre les informations sur supports de substitution.

Les contributions peuvent être envoyées électroniquement en format Word à l'adresse électronique suivante : cmw@ohchr.org avec pour objet : "Submission for General Comment on Migrants' Right to Liberty". **Les soumissions ne doivent pas dépasser dix pages et doivent être reçues avant le 1er avril 2019.** Les contributions écrites ne seront pas traduites et devront de préférence être soumises en anglais. Les soumissions en français et en espagnol seront également acceptées.

**Renseignements sur l'organisation**

Nom de l'organisme remplissant le formulaire :

Pays :

Coordonnées :

Date :

**Partie A : Renseignements généraux**

1. Veuillez décrire le processus par lequel les migrants sont détenus dans votre pays. Quelles sont les autorités chargées de cette responsabilité ? Qui ou quel organisme supervise ces autorités ?
2. Où ont lieu les arrestations et les détentions ? La force est-elle généralement utilisée lors d'une arrestation ou d'une détention ? Existe-t-il des normes pour le traitement des migrants lors d'une arrestation ? Dans quelle mesure les migrants sont-ils informés de ce qui se passe lors d'une arrestation (pourquoi ils sont détenus, les charges qui pèsent contre eux, etc.) ?
3. Qui sont les personnels des établissements qui maintiennent les personnes en détention (agents pénitentiaires, forces de l'ordre, travailleurs sociaux, etc.) ? Quelles sont les qualifications professionnelles du personnel de ces centres de détention ? Qui supervise le personnel des établissements de détention ?
4. Qui est propriétaire des installations utilisées pour loger les migrants détenus ? Qui gère les installations utilisées pour héberger les migrants détenus ? Les établissements qui hébergent des migrants détenus sont-ils publics ou privés ?
5. Votre pays surveille-t-il les lieux de détention ? Qui surveille les lieux de détention ? Quelles sont les normes auxquelles les établissements de détention doivent se conformer ?
6. Pendant la détention, les détenus ont-ils accès aux communications avec leur famille, leur avocat et leurs propres autorités consulaires ? Les détenus reçoivent-ils des informations sur le processus qu'ils suivent ?
7. Les besoins particuliers des femmes et d'autres groupes de personnes sont-ils satisfaits ? Le statut des demandeurs d'asile, des victimes de la torture et de la traite et des autres migrants particulièrement vulnérables est-il pris en compte ?
8. Le processus de détention est-il différent s'il s'agit de mineurs ?

**Partie B : Traitement juridique**

1. Quelle est la base juridique de la détention des migrants dans votre pays ? A quoi sert la détention des migrants en situation irrégulière ? Comment cet objectif a-t-il été articulé dans la législation, le système judiciaire et les politiques publiques ? Veuillez identifier toute affaire pertinente dans le système judiciaire de votre pays.
2. L'immigration est-elle régie par le droit pénal ou le droit administratif ?
3. La détention de l'immigration se déroule-t-elle d'office ou y a-t-il une analyse individualisée de sa pertinence et de sa proportionnalité ?
4. La législation fixe-t-elle une durée maximale pour la détention des immigrants ? Quelle est la durée maximale pendant laquelle une personne peut être détenue ? Y a-t-il des exceptions ou des prolongations autorisées par la loi ?
5. La législation prévoit-elle un mécanisme permettant de contester la légalité de la détention ?
6. Existe-t-il une législation nationale garantissant la représentation légale ou les services d'interprètes dans les procédures d'immigration ? L'accès à une représentation juridique gratuite est-il garanti ?
7. Existe-t-il une législation établissant le droit à l'assistance consulaire pour les migrants ? Ce droit est-il garanti dans la pratique ?
8. Votre pays reconnaît-il les droits des non-ressortissants à une procédure régulière dans la mesure où il reconnaît les droits des citoyens à une procédure régulière ? Si non, quelles sont les différences ?
9. Les détenus disposent-ils d'informations sur les procédures de demande d'asile ou de demande du statut de réfugié ?
10. À quoi ressemblent les procédures qui déterminent le statut migratoire ? Qui est le ou les décideurs ? Quelles sont les qualifications des décideurs ? Sont-ils nommés ou élus ?
11. Existe-t-il une obligation de veiller à ce que les décisions soient dûment motivées par un raisonnement juridique ? Comment cela est-il garanti dans la pratique ?
12. Combien de temps s'écoule-t-il entre l'arrestation et la détermination du statut migratoire ? Combien de temps dure le processus initial de détermination du statut ?
13. S'il s'agit de familles, leur cas est-il tranché séparément ou ensemble ? Tient-on compte de la situation particulière des enfants ?
14. Quelles sont les conséquences d'un constat de migration irrégulière ? Une personne dont il est établi qu'elle est entrée dans le pays de manière irrégulière est-elle remise en détention ou transférée dans un autre établissement ? Les conditions sont-elles différentes pour les personnes considérées comme des migrants en situation irrégulière ? Les migrants en situation irrégulière sont-ils admissibles à la mise en liberté sous caution jusqu'à ce qu'une décision finale ait été prise ?
15. Existe-t-il un droit d'appel en cas de constatation d'un statut de migrant irrégulier ? À quoi ressemble l'appel d'une conclusion de statut de migrant irrégulier ? Combien de temps s'écoule entre un jugement sur le statut de migrant irrégulier et un appel ? Quelles garanties d'une procédure régulière sont données au cours de la procédure d'appel d'une décision constatant le statut de migrant irrégulier ? Le processus d'appel a-t-il un effet suspensif en ce qui concerne les expulsions ?

**Partie C : Incidence sur les détenus**

1. Veuillez décrire l'impact de la détention sur la santé physique et mentale des détenus.
2. Veuillez décrire les incidences variables sur les groupes particulièrement vulnérables, notamment les minorités raciales et ethniques. Quels systèmes ou pratiques sont en place pour prévenir la discrimination dans les procédures et en détention ?
3. Veuillez décrire la manière dont la détention de migrants dans votre pays affecte particulièrement les enfants qui y sont détenus. Comment la détention affecte-t-elle l'éducation ? Existe-t-il des ressources éducatives dans les établissements où ils sont détenus ? Veuillez décrire ces programmes.
4. Envisage-t-on de garder les familles ensemble ?
5. Les enfants sont-ils généralement maintenus en détention ? Combien de temps ?
6. Comment la détention des migrants dans votre pays affecte-t-elle particulièrement les femmes ? Des ressources de santé pour les femmes sont-elles mises à la disposition des femmes en détention ? Comment les femmes en détention peuvent-elles avoir accès aux ressources sanitaires ? Des ressources sont-elles disponibles pour les femmes enceintes en détention ? Comment les femmes enceintes sont-elles accueillies en ce qui concerne les conditions de détention ?

**Partie D : Alternatives à la détention**

1. Quelles alternatives à la détention existent dans votre pays ? Veuillez décrire ces alternatives à la détention et comment elles sont généralement perçues et appliquées dans votre pays.
2. Tous les détenus ont-ils accès à des alternatives à la détention ? Combien de personnes bénéficient d'une alternative à la détention par rapport au nombre de détenus ?
3. Des politiques ont-elles été proposées dans votre pays qui puissent atteindre les mêmes objectifs que la détention ? Comment ces propositions d'alternatives à la détention ont-elles été reçues dans votre pays ? Les propositions d'alternatives à la détention sont-elles généralement accueillies favorablement ou ont-elles été rejetées ? Veuillez décrire les critiques formulées par le grand public à l'égard des politiques de substitution à la détention. Si ces propositions ont été rejetées, quelle était la raison de leur rejet ?

**Partie E. Renseignements supplémentaires**

Veuillez ajouter toute autre information que vous jugerez utile que le Comité des droits des travailleurs migrants puisse prendre en compte dans l'élaboration des présentes observations générales.